

## Revue de Presse Priartem

Mot clef : Priartem

Période : 26 avril 2008 - 1<sup>er</sup> mai 2008

---

### **La guerre du wi-fi**

Pauline Liétar

22 Mai 2008

Le Point

Copyright 2008 Le Point

Pour une soixantaine de bibliothèques parisiennes, le wi-fi n'est plus synonyme de progrès. Face aux plaintes d'employés inquiets pour leur santé, elles sont de plus en plus nombreuses à désactiver Internet sans fil. La semaine dernière, c'était au tour de la bibliothèque Sainte-Geneviève de débrancher ses bornes wi-fi, après le dépôt d'un droit de retrait par l'un de ses magasiniers. Gabriel Fondet, 35 ans, refusait de retourner sur son lieu de travail : « Je ressentais des troubles de l'équilibre, des tensions et une fatigue anormale. »

En décembre 2007, quatre bibliothèques municipales (Italie, Faidherbe, Lancry et Vandamme) s'étaient déjà déconnectées. « Nous avons cassé le beau jouet de la mairie de Paris, très fière de proposer le wi-fi partout », appuie Bertrand Pieri, représentant du syndicat Supap-FSU, qui réclame l'arrêt du wi-fi dans toutes les bibliothèques municipales parisiennes. Psychose ? Scandale de santé publique ? Des mauvaises langues évoquent un opportunisme syndical doublé d'une somatisation des employés après le passage de l'association anti-ondes Pour une réglementation des implantations des antennes-relais de téléphonie mobile (**Priartem**) à la bibliothèque Faidherbe en septembre. « Nous n'avons démarché personne, soutient Janine Le Calvez, sa présidente. Mais il faut arrêter de jouer aux apprentis sorciers. » A la mairie de Paris, on estime qu'il n'y a aucune preuve scientifique de la nocivité du wi-fi. Les bornes auraient été débranchées pour apaiser le climat social. Un comité hygiène et sécurité va faire le point et gérer les dernières plaintes. Plus d'une trentaine à ce jour .

Pauline Liétar

---

### **Sans fil... et sans filet**

22/05/2008

Politis -

---

### **Enfants - Les téléphones portables favoriseraient l'hyperactivité**

22 Mai 2008

Le Parisien

Copyright 2008 Le Parisien. All Rights Reserved.

Les champs électromagnétiques des téléphones portables augmenteraient de 80 % les risques pour les enfants de souffrir de problèmes comportementaux et d'hyperactivité. C'est ce qu'affirme une étude menée par des chercheurs américains et danois, publiée dans la revue spécialisée « Epidemiology » et relayée en France par les associations Agir pour l'environnement et **Priartem**. Selon celle-ci, cette nouvelle enquête « confirme les craintes que les associations pouvaient exprimer concernant une sensibilité toute particulière des jeunes enfants ». Elles dénoncent donc les positions de la France qui, d'après elles, « a décidé de ne pas aborder sérieusement le thème de la téléphonie mobile dans le cadre du projet de la loi post-Grenelle ». Par ailleurs, elles réclament à la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, d'interdire la vente et la promotion de portables aux mineurs de moins de 14 ans et d'organiser des campagnes de sensibilisation auprès des familles et des femmes enceintes.

---

## **WI-FI**

22 Mai 2008

Trends/Tendances

(c) TRENDS/TENDANCES 2008

Ondes dangereuses dans le Thalys ?

Depuis quelques jours, grâce au Wi-Fi, les voyageurs peuvent surfer dans le Thalys. Idéal pour les hommes d'affaires. Mais deux associations françaises (Agir pour l'environnement et **Priartem**) ont déjà manifesté leurs craintes au sujet de ces ondes dans les trains. Selon elles, « cela va entraîner un accroissement important de l'exposition des usagers des transports publics aux champs électromagnétiques ». L'exposition serait plus importante dans un train, qui est un lieu clos. Mais, bien qu'il n'y ait pas de réel consensus sur la question, il s'agirait d'une tempête dans un verre d'eau. En effet, les responsables de la SNCF interrogés par Businessmobile.fr ont commandé une étude révélant que les émissions des antennes Wi-Fi dans le Thalys sont plus faibles que chez les particuliers ou celles des GSM.

---

## **Le Wi-Fi coupé dans une bibliothèque, et contesté dans le Thalys**

Par Arnaud Devillard

20 Mai 2008

Les Actualités de 01Net

Tous droits réservés (c) 2008 Internext

Une bibliothèque a adopté le moratoire en vigueur dans d'autres lieux publics, deux associations protestent contre le sans-fil dans le TGV.

Début avril, la Bibliothèque nationale de France, à Paris, décidait de ne pas connecter en Wi-Fi à Internet ses salles de lecture comme elle le prévoyait. Officiellement pour des raisons techniques, mais selon la Fédération syndicale unitaire (FSU), il s'agissait surtout d'appliquer le principe de précaution face aux risques engendrés par le rayonnement électromagnétique.

Aujourd'hui, c'est au tour de la bibliothèque universitaire Sainte-Geneviève, toujours à Paris, dans le cinquième arrondissement, de mettre un coup d'arrêt au Wi-Fi dans ses locaux. Le 16 mai dernier, selon la FSU, l'établissement a décidé de débrancher ses bornes, en vertu d'un moratoire sur le Wi-Fi adopté le 18 octobre 2007 par le Comité d'hygiène et de sécurité de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.

Cette décision fait suite à l'exercice par un employé de l'établissement de son droit de retrait. Dans un courrier envoyé à sa direction, il expliquait le 12 mai dernier être en proie à « de violents symptômes » tels que « céphalées, troubles de l'équilibre, affaiblissement généralisé, stress, troubles ophtalmiques... » depuis la mise en place de l'Internet sans fil. Il mettait ces troubles sur le compte de sa « situation de surexposition prolongée aux champs électromagnétiques du Wi-Fi ».

« L'exposition au Wi-Fi se multiplie »

C'est ce même risque de surexposition non mesuré au préalable qui fait aujourd'hui s'alarmer les associations Agir pour l'Environnement et **Priartem** concernant les connexions Wi-Fi proposées dans le train à grande vitesse international Thalys depuis la semaine dernière. « On voit se multiplier les occasions d'exposition au Wi-Fi alors qu'aucune étude scientifique n'a été réalisée au préalable, note Stephen Kerckhove, responsable de Agir pour l'Environnement. Et on nous annonce des bornes dans chaque wagon. Cela devrait un minimum interroger les responsables de la SNCF (1) ».

1 La SNCF est actionnaire à 62 % de Thalys International.

---

### **WiFi dans le Thalys : un nouveau risque pour la santé ?**

Christophe Guillemain

16 Mai 2008

ZDNet FR

(c) 2008 CNET Networks. All rights reserved

Deux associations appellent Thalys International à ne pas généraliser le déploiement du WiFi dans ses trains, afin de limiter l'exposition des usagers aux champs électromagnétiques. Thalys assure que l'exposition y est plus faible qu'à la maison. Alors que Thalys International débute l'exploitation commerciale du WiFi embarqué sur ses lignes, deux associations montent au créneau pour dénoncer les risques sanitaires du dispositif : Agir pour l'environnement et **Priartem**, qui combattent la généralisation de l'exposition aux champs magnétiques, qu'ils soient générés par les équipements de téléphonie mobile ou par le WiFi.

Deux associations appellent Thalys International à ne pas généraliser le déploiement du WiFi dans ses trains, afin de limiter l'exposition des usagers aux champs électromagnétiques. Thalys assure que l'exposition y est plus faible qu'à la maison. Alors que Thalys International débute l'exploitation commerciale du WiFi embarqué sur ses lignes, deux associations montent au créneau pour dénoncer les risques sanitaires du dispositif : Agir pour l'environnement et **Priartem**, qui combattent la généralisation de l'exposition aux champs magnétiques, qu'ils soient générés par les équipements de téléphonie mobile ou par le WiFi.

En 2007, elles réclamaient déjà l'arrêt du déploiement de réseaux sans fil dans les établissements scolaires.

« Nous déplorons que la SNCF, actionnaire majoritaire du capital social de Thalys International, veuille généraliser des connexions WiFi à bord des trains à grande vitesse. Cela va entraîner un accroissement important de l'exposition des usagers des transports publics aux champs électromagnétiques », estiment les deux associations.

Elles avancent que les risques sanitaires dues à l'exposition aux champs électromagnétiques sont plus importants à bord d'un train à grande vitesse : « Le train

est un lieu clos qui fait cage de Faraday, ceci augmentant sensiblement l'exposition du public. »

#### L'UMTS en relais du satellite

De plus, le système mis en place pour le Thalys utilise l'UMTS (3G), en complément du satellite, pour assurer une connexion ininterrompue. Or concernant l'UMTS, le contexte de grande vitesse serait un facteur aggravant de pollution électromagnétique car le mouvement est « promoteur d'une exposition plus importante puisque l'outil connecté (ordinateur ou portable) envoie régulièrement un signal pour trouver l'antenne ou la borne la moins éloignée ».

L'UMTS n'est toutefois utilisé par le Thalys que dans le cas où le satellite n'est plus accessible, par exemple lors du passage sous un tunnel ou dans certaines zones rurales lorsque le ciel est temporairement masqué.

Agir pour l'environnement et **Priartem** demandent aux responsables de Thalys de privilégier le principe de précaution à toute « fuite en avant technologique », et donc de ne pas généraliser le WiFi dans l'ensemble des rames des trains à grande vitesse, afin de laisser le choix au consommateur.

Notre rédaction de Businessmobile.fr a testé le WiFi embarqué à bord du Thalys. À cette occasion, nous avons questionné le P-DG de Thalys International, Jean-Michel Dancoisne, sur les risques sanitaires liés à ce nouveau service.

#### Une préoccupation importante pour le P-DG de Thalys

Il nous a confié être « très préoccupé » par cette problématique, c'est pourquoi il a commandé une étude sur le sujet à un laboratoire néerlandais indépendant. Elle a relevé que la puissance d'émission des antennes WiFi logées à bord du train s'avérait bien plus faible que les émissions habituellement générées par le WiFi résidentiel, ou encore par les téléphones GSM.

Même s'il n'existe pas de consensus scientifique sur les risques sanitaires d'exposition aux rayonnements électromagnétiques, de plus en plus d'études mettent en avant au moins des effets physiologiques, comme nous l'indiquait en 2007 le Criirem (\*).

Selon l'organisme, le principe de précaution doit être appliqué aux réseaux WiFi, afin que, dans le doute, l'exposition aux champs électromagnétiques des populations soit minimisée.

Le Criirem note principalement que cette technologie sans fil utilise la fréquence radio de 2.450 MHz, la même que les fours micro-onde ; une fréquence « optimum pour agiter les molécules d'eau ». Il recommande donc de « positionner les points d'accès en hauteur », plus haut que la taille d'un homme - à 2,10 m par exemple. Cela « pour limiter l'exposition des personnes et pour augmenter le rayon de couverture ».

Dans le cas du Thalys, une antenne WiFi est installée par voiture, dans le faux plafond au-dessus de 2 mètres (voir photo) comme le recommande donc le Criirem.

(\*) Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques

